

ÉCONOMIE

Dynamiser le commerce de proximité #9

PROJET DE TERRITOIRE

À la rencontre des « super-habitants » #13

ENQUÊTE

Que pensez-vous de votre magazine ? #16

100% AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Mars 2022



DOSSIER

Santé : faciliter l'accès aux soins pour tous

#13



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr



LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#10

TRANSITION ET INNOVATION



#11

VIVRE ENSEMBLE



#13

04-08 _____ Dossier

Santé : faciliter l'accès aux soins pour tous.

08 _____ L'Agglo en mouvement

09 _____ Redynamiser les centres-villes et centre-bourgs : une priorité

10 _____ Avosdim et Black Star : le renouveau industriel du territoire

11 _____ Mobilité : une étude pour désenclaver le territoire

12 _____ Médiation animale au refuge intercommunal

12 _____ Accès au droit : les PAD deviennent Points-justice

14 _____ Rencontre avec

L'école de handball du Béthunois (EHB), du sport pour tous !

15 _____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle des orchidées

16 _____ Questions-réponses

Que pensez-vous de votre 100% Mag ?

17 _____ L'Agglo en pratique

Tout savoir sur le service national universel (SNU)

18 _____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus

ÉDITO

100% AGGLO
100 COMMUNES



Qui aujourd'hui n'éprouve pas de difficultés pour obtenir un rendez-vous chez un médecin généraliste ou chez un spécialiste ? La question de la démographie médicale est devenue un enjeu majeur.

Face à cette urgence sanitaire, notre Agglomération a défini un plan d'actions en 12 mesures concrètes pour attirer de nouveaux médecins et proposer une offre de santé adaptée à vos besoins.

Nous envisageons notamment la création d'un centre intercommunal de santé avec des antennes réparties sur notre territoire. Une réflexion est en cours sur le sujet et pourrait nous conduire à aller jusqu'au recrutement de médecins salariés. Le développement de la e-santé, avec l'installation de cabines de téléconsultation par exemple, ou encore des opérations spécifiques de promotion du territoire et d'accompagnement en direction des étudiants en médecine, font également partie de nos pistes d'actions.

En complémentarité avec la médecine de ville et l'offre sanitaire privée, la nécessité d'avoir un hôpital public fort et attractif est aussi un réel enjeu. La reconstruction du bloc opératoire du centre hospitalier de Béthune-Beuvry est donc une bonne nouvelle et un atout en matière d'attractivité pour notre territoire.

Bien entendu, rien ne serait possible sans une dynamique de coopération. Telle est la finalité de notre contrat local de santé (CLS) qui fixe notre cadre d'intervention et permet, en lien avec l'ARS, de coordonner et d'animer un réseau de partenaires et de professionnels de santé pour agir au plus près de vos attentes. A l'image de ce que nous avons entrepris pour lutter contre la crise sanitaire - distribution de masques, déploiement d'« ambassadeurs COVID », journées de dépistages, campagnes de vaccination, dispositif de « vaccimobile » - il était de notre rôle de vous protéger.

Faciliter l'accès aux soins passe aussi par des actions de médiation et de prévention, que nous menons tout au long de l'année en direction des publics les plus jeunes, les plus éloignés du système de santé ou encore les plus vulnérables. Nous souhaitons également renforcer notre soutien auprès de nos aînés en leur proposant un programme ambitieux en faveur du « bien vieillir ».

Vous le voyez, votre bien-être quotidien est au cœur de nos priorités et nous avons bien conscience que la santé vous apparaît comme LE sujet prioritaire à traiter, selon un sondage mené au printemps dernier par le CSA, à l'initiative de l'Agglo. Ce « dossier spécial santé » vous permettra de mieux connaître notre engagement pour améliorer vos parcours de soins ainsi que l'offre médicale.

Bonne lecture et prenez soin de vous ! #

Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- www.bethunebruay.fr
- Agglo Béthune-Bruay
- agglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys
(imprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne
Ames
Annettes
Annequin
Annezin
Auchel
Auchy-au-Bois
Auchy-les-Mines
Bajus
Barlin
Béthune
Beugin
Beuvry
Billy-Berclau
Blessy
Bourecq
Bruay-La-Buissière
Burbure
Busnes
Calonne-Ricouart
Calonne-sur-la-Lys
Camblain-Châtelain
Cambrin
Cauchy-à-la-Tour
Caucourt
Chocques
Cuinchy
Diéval
Divion
Douvrin
Drouvin-le-Marais
Ecquedecques
Essars
Estrée-Blanche
Estrée-Cauchy
Ferfay
Festubert
Fouquereuil
Fouquières-lès-Béthune
Fresnicourt-le-Dolmen
Gauchin-le Gal
Givendy-les-La Bassée
Gonnehem
Gosnay
Guarbecque
Haillcourt
Haisnes-lès-La Bassée
Ham-en-Artois
Hermin
Hersin-Coupigny
Hesdigneul-lès-Béthune
Hinges
Houchin
Houdain
Isbergues
La Comté
La Couture
Labeuvrière
Labourse
Lambres
Lapugnoy
Lespesses
Lières
Liétres
Ligny-lès-Aire
Lillers
Linghem
Locon
Lorgies
Lozinghem
Maisnil-lès-Ruitz
Marles-les-Mines
Mazinghem
Mont-Berrenchon
Neuve-Chapelle
Nœux-les-Mines
Norrent-Fontes
Noyelles-lès-Vermelles
Oblinghem
Ourton
Quernes
Rebreuve-Ranchicourt
Rely
Richebourg
Robecq
Rombly
Ruitz
Sailly-Labourse
Saint-Floris
Saint-Hilaire-Cottes
Saint-Venant
Vaudricourt
Vendin-lès-Béthune
Vermelles
Verquigneul
Verquin
Vieille-Chapelle
Violaines
Westrehem
Witternesse





SANTÉ

Faciliter l'accès aux soins pour tous !

En 2017, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'une nouvelle compétence facultative en matière de santé et a signé en 2020 un Contrat local de santé (CLS).

À l'issue d'un diagnostic mené sur le territoire, ce CLS s'articule autour de trois enjeux :

- L'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
- La prévention et la promotion de la santé.
- L'accompagnement des personnes vulnérables dans leur parcours de santé. #

06 _____ **Le contrat local de santé**

07 _____ **1. L'attractivité du territoire**

07 _____ **2. La santé des enfants et des jeunes**

09 _____ **3. Accompagner les personnes vulnérables**



Le contrat local de santé

Il s'agit d'un outil, souple et évolutif qui permet de fixer le cadre d'intervention des différents acteurs œuvrant en matière de santé.



6 Une dynamique collective au service des habitants

Porté par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Agglomération pour notre territoire, le Contrat local de santé (CLS) a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et de mettre en place une offre et des parcours de santé adaptés aux besoins des habitants. #

Les partenaires engagés dans le CLS

La mise en œuvre du CLS sur le territoire s'appuie sur une véritable dynamique de réseau de partenaires. **Douze signataires** en sont ainsi acteurs : Agence Régionale de Santé – Préfecture du Pas-de-Calais - Caisse Primaire d'Assurance Maladie – Département du Pas de Calais – Éducation Nationale – Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry- Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux – Filieris – Les Cliniques Anne d'Artois, Ambroise Paré, Polyclinique la Clarence et bien sûr... notre Communauté d'agglomération ! #

Gestion de la crise covid-19 : un exemple de coopération avec le centre hospitalier

Achat et distribution de masques, les « ambassadeurs COVID », journées de dépistages, campagnes de vaccination et mise en œuvre du « vaccimobile »... L'Agglomération avec les communes et le Centre hospitalier de Béthune-Beuvry, ont su identifier et coordonner rapidement un réseau d'acteurs et mettre en œuvre des actions concrètes pour faire face à la crise sanitaire. #



PAROLE D'ÉLUE

Virginie Souilliant,
*Vice-présidente en charge
de la santé et de l'action sociale*

« Le CLS est fondé sur une démarche participative et volontaire de professionnels exerçant dans les secteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux, des élus ainsi que des habitants. L'Agglomération assure la coordination des acteurs engagés sur différentes thématiques comme les addictions, l'alimentation et l'activité physique, l'accès aux droits de santé... Ces expertises de terrain sont essentielles afin que les partenaires aient une meilleure connaissance des missions et actions de chacun, ce qui facilite la mise en œuvre de solutions adaptées pour une offre de soins de proximité. » #

Favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé

L'Agglo est engagée dans une démarche globale d'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. C'est un facteur essentiel de la qualité de vie et de protection pour les habitants. Elle met donc tout en œuvre pour préserver et densifier un réseau local de santé homogène sur le territoire.

Accroître les opportunités d'installation des professionnels - Forte de ses nombreuses zones d'activités - dont les parcs de la Clarence et Futura, orientés vers la santé - l'Agglomération propose un accompagnement à toute démarche ou projet ayant vocation à préserver ou développer l'offre de santé sur le territoire. Cela se traduit notamment par une identification des besoins immobiliers (locaux) ou fonciers disponibles (terrains) ou encore la mobilisation d'appuis financiers propres à favoriser l'installation de professionnels de santé. À titre d'exemple, un projet de maison de santé pluridisciplinaire sur le béthunois bénéficie actuellement d'un accompagnement technique des équipes de l'Agglomération, pour la recherche immobilière et foncière notamment. La faisabilité d'autres projets sur le territoire (Hersin et Beuvry) est également examinée.

Faciliter les conditions d'exercice - Comment lutter contre la désertification médicale et assurer aux patients un accès aux soins... à une demi-heure maximum de chez eux ? Zoom sur deux pistes d'action envisagées dans le cadre du CLS :

Vers un centre de santé intercommunal

Pour répondre à la problématique, un centre de santé intercommunal avec des médecins salariés est à l'étude. Si la localisation du centre principal n'est pas décidée, la volonté de développer l'offre

et de multiplier les antennes pour mailler le territoire est déjà affirmée. Ce centre permettrait aussi la programmation de consultations avancées de médecine spécialisée (telle que la gynécologie, la cardiologie, les consultations de mémoire...) par des spécialistes du centre hospitalier de Béthune - Beuvry et des cliniques qui se déplaceraient dans ces antennes territoriales. Un projet à suivre de près !

Et la télémédecine ? - L'organisation de consultations médicales à distance permettrait aussi de pallier le déficit de professionnels de santé et d'assurer le suivi des patients. Si des espaces clos de téléconsultation existent dans certaines pharmacies, le déploiement de services en e-santé porté par l'ARS est à l'étude. L'Agglo souhaite également s'inspirer d'expériences et de bonnes pratiques menées dans d'autres territoires confrontés à la problématique de la démographie médicale. #



Une attention particulière est portée à l'encadrement des médecins en formation.



Des dispositifs connectés de téléconsultation sont accessibles dans certaines pharmacies.



311 médecins généralistes sur l'Agglo, soit 115 généralistes pour 100 000 habitants (en comparaison : 132 et 136 pour 100 000 habitants respectivement pour l'échelon départemental et régional)

+55 ANS

c'est l'âge moyen de 55% des médecins généralistes du territoire.



Des actions en direction des étudiants

Améliorer l'attractivité du territoire c'est aussi optimiser les conditions d'accueil et l'encadrement des stagiaires en médecine générale et promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes. Comment ? Favoriser la formation de maîtres de stage, développer des actions d'accueil des internes, organiser un forum d'orientation des métiers de la santé, mettre en place des bourses, des journées de présentation du territoire pour les étudiants en médecine,... sont les réponses envisagées par les partenaires du CLS.

2

LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES

Prévention : et si on éteignait les écrans ?

Les incidences du temps passé à regarder des écrans sont nombreuses : sur le poids, la qualité du sommeil, la concentration, la gestion des émotions et du comportement, les compétences langagières... Informer sur les risques des usages devenait nécessaire tout particulièrement pour les enfants de moins de 5 ans.

Cette problématique repérée par de nombreux acteurs de la santé publique et les parents a débouché sur des projets collectifs en direction des professionnels, des jeunes et des familles comme des « théâtre-débats » programmés toute l'année. Ces temps d'échanges théâtralisés permettent de dialoguer sur l'impact de l'utilisation des écrans sur le développement des enfants de 0-6 ans. #

L'info en +

Pour l'Agglomération et ses partenaires, se préoccuper de la santé des enfants et des jeunes, se traduit aussi par des actions concrètes visant à : prévenir les addictions, sensibiliser la qualité de l'air intérieur, promouvoir la santé par le sport et l'équilibre alimentaire.





TÉMOIGNAGE

Philippe,
Houdinois de 54 ans

« Un jour Pôle Emploi m'a dit que mon état de santé ne me permettait plus de travailler. Moi qui n'avais pas consulté de médecin depuis 15 ans, j'étais perdu ! Alors, on m'a proposé de rencontrer Carine. Au début, je n'y comprenais rien : complémentaire santé solidaire, protection sociale, prévention en santé ! Sans elle, j'aurais tout abandonné. Elle m'a programmé un bilan à l'Institut Pasteur. J'avais besoin de soins en urgence ! Aujourd'hui, je gère mes rendez-vous avec différents médecins. » #

Sans Carine [médiatrice santé], je ne serais pas devant vous aujourd'hui !

3

ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Aller vers les publics les plus fragiles

Pour cause d'isolement, de manque d'autonomie... nombre d'habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) renoncent aux soins. Afin d'encourager les personnes éloignées à être acteur de leur santé, l'Agglomération a recruté des médiateur-riche-s «santé». Rencontres.

Les quatre médiatrice santé de l'Agglomération travaillent sur l'axe « améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies » du Contrat Local de Santé. Ces postes de grande proximité permettent de mieux appréhender les besoins des habitants de 13 quartiers prioritaires (QPV).

« L'essentiel de notre travail consiste à aller à la rencontre des habitants », explique Carine Afanasjew. Une méthode de « aller vers »

nouvelle permettant de mettre en confiance, de comprendre et lever les obstacles rencontrés sur les parcours de soin. « Pour provoquer les rencontres avec la population, nous travaillons en étroite relation avec les acteurs qui interviennent dans leur parcours de vie (CCAS, Mission locale, épicerie solidaire...). Après, nous leur apprenons à tisser des liens avec les professionnels de santé pour les inscrire durablement dans un parcours de soins coordonnés. » #

Prévention, mutuelle intercommunale...

Tout au long de l'année, l'accompagnement des personnes vulnérables à travers le CLS c'est aussi : prévenir les addictions (tabac, alcool, drogues...), l'information sur les dépistages organisés des cancers, l'animation de l'atelier Santé Ville pour accompagner les habitants issus des quartiers prioritaires dans leur parcours de santé, la réflexion sur la mise en place d'une mutuelle intercommunale pour une meilleure prise en charge financière des frais de santé permettant l'accès aux soins pour tous.



Pas en reste

- ✦ **Bien vieillir** - Un enjeu spécifique relatif au vieillissement de la population est travaillé par l'Agglo via son centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Qui sont les séniors sur le territoire ? Quel est leur état de santé ? Quels seraient les leviers de leur inclusion sociale et économique ? L'offre locale de services réservée aux personnes âgées est-elle adaptée à leurs besoins ? Un état des lieux est en cours de réalisation. Il permettra aux élus et aux partenaires de trouver des solutions adaptées au territoire, pour favoriser le « bien vieillir ».
- ✦ **Santé mentale** - Favoriser le parcours de vie en santé mentale est également une préoccupation de l'Agglomération. Parmi les actions menées : un ciné-débat lors de la semaine d'information sur la santé mentale, la mise en réseau des partenaires, le déploiement de formations premiers secours en santé mentale, ou encore la mise en place à venir de lieux d'écoute et d'orientation psychologique. #



COMMERCE

Redynamiser les centres-villes et centre-bourgs : une priorité



De nombreux commerces sur le territoire ont pu ouvrir, entre autres, grâce à l'aide de l'Agglo, comme ici, Camélia Esthétique à Divion en juin dernier.

Dans le cadre de sa politique intercommunale du commerce, la Communauté d'agglomération met en place de nombreux dispositifs afin de favoriser le développement de commerces et d'activités de proximité dans les communes du territoire.

✦ Des aides financières – Via ses fonds de concours (aides financières dédiées à ses communes membres) l'Agglo soutient les communes rurales pour l'achat et l'aménagement de locaux en vue d'y créer de l'activité. En 2021, ce dispositif a été renforcé, et a notamment permis l'ouverture d'une boucherie à La Couture ainsi qu'une agence immobilière à Burbure. Une aide aux très petites entreprises (TPE) existe également pour favoriser la création d'entreprises en milieu rural et dans les quartiers prioritaires. Un nouveau salon de coiffure à Rebreuve-Ranchicourt, une épicerie à Estrée-Blanche, une crèche à Guarbecque... ont ainsi bénéficié de ce soutien financier.

✦ Diminuer la vacance commerciale – Afin d'enrichir les centres-villes de nouveaux commerces, et d'occuper des locaux vacants, l'Agglo, avec ses partenaires Artois Initiative et BGE (réseau d'accompagnement et d'aide à la création et à la reprise d'entreprise), qui accompagnent les porteurs de projets, a mis en place les dispositifs « Boutique à l'essai » et « Mon Commerç'en test ».

Ainsi, 9 commerces ont ouvert sur le territoire, avec à la clé un accompagnement renforcé et des loyers minorés (deux à Béthune, Bruay-La-Buissière et Lillers, un à Noeux-Les-Mines, Divion et Auchel). Un projet sera bientôt lancé à Vermelles.

✦ Soutien à l'artisanat – Avec la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), l'Agglo accompagne chaque année une centaine d'artisans dans les communes de moins de 3000 habitants : diagnostic, formation, ingénierie pour se développer et pérenniser leur activité.

✦ Une enquête sur les marchés – Réalisée en 2021 auprès de nos 100 communes, elle a permis de montrer que le territoire est plutôt bien desservi en offre alimentaire de proximité. Des réflexions et études sont en cours, notamment pour valoriser les marchés existants dans 33 communes, densifier l'offre mais aussi inventer et expérimenter de nouvelles solutions de mises en relations entre communes et commerçants pour combler les besoins alimentaires (marchés, tournées, livraisons, magasins...). #



Grégory Debas,
conseiller délégué en charge
des commerces et de l'artisanat

« Vous l'avez lu, l'Agglo met en œuvre de nombreuses actions en faveur du commerce. La dernière en date, est un appel à projets, lancé en janvier auprès des unions commerciales et associations de commerçants. L'idée ? Soutenir les acteurs qui souhaitent proposer des opérations et animations commerciales originales et innovantes, pour promouvoir et développer le commerce de proximité et la production locale, les circuits courts et le développement durable. Les candidats avaient jusque fin février pour déposer leur dossier... Les lauréats, qui bénéficieront d'une bourse d'un montant maximum de 5 000€, seront bientôt connus ! » #

Baromètre ÉCONOMIQUE



48 553

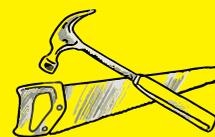
c'est le nombre d'emplois recensés sur le territoire en 2020, dans 14 796 établissements

DONT :



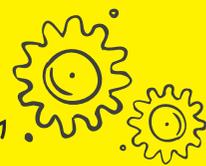
9 014

le nombre d'emplois recensés dans le commerce



6 650

le nombre d'emplois recensés dans l'artisanat



Plus de

12 000

emplois directs dans l'industrie



Passer de la vente en ligne à la production locale ? Avosdim le fait !

Adrien Lombart, fondateur d'Avosdim, est désormais un industriel heureux. Initialement dédiée à la vente en ligne de stores et d'équipements de la fenêtre, sa start-up prend le virage de la production industrielle, avec l'Agglo à ses côtés.



Avec 1,5 à 2M€ par an d'investissement pour l'outil industriel, Avosdim a tout pour devenir leader européen du store.

Le défi de la relocalisation - La société a connu un fort développement (+78% en 3 ans !) et expédie 420 000 colis par an. L'objectif pour l'entreprise est désormais de produire elle-même, localement, et sans recourir à des intermédiaires. Ce défi de la relocalisation et du made-in-France

Notre nouveau site sera entièrement dédié à la production. Les machines attendent chez les fabricants, il ne nous manquait qu'un bâtiment. C'était inespéré de trouver si près. On avait vraiment la volonté de rester ici, de fabriquer français. L'Agglomération de Béthune-Bruay nous a donné un vrai coup de main !

« C'est un gros challenge ! », admet Adrien Lombart. Mais il a toutes les clés en mains pour réussir, et surtout celles d'un bâtiment fraîchement acheté, à 200 mètres seulement de son siège historique.

Accompagnement - Le dirigeant se sent bien accompagné dans son projet : « il y a un tissu industriel fort et développé ici, un réseau d'entreprises qui nous apporte beaucoup, et l'Agglo et l'Etat nous ont soutenu et permis de bénéficier d'une aide de 800 000€ grâce à France Relance. On peut ainsi accélérer notre développement. »

Des emplois - Forte de ces récents développements, Avosdim recrute ! Intéressé pour rejoindre une équipe jeune, dynamique, soucieuse de l'environnement et du made in France ? Rendez-vous sur : www.avosdim.com

Le renouveau industriel

Après le choc de l'annonce de la fermeture de Bridgestone, l'Agglomération a déployé une stratégie de réindustrialisation du territoire et de diversification du tissu industriel. L'objectif ? Recenser, appuyer et accompagner (en matière d'immobilier, de financement, de RH, d'industrie 4.0, d'écologie industrielle) les projets industriels innovants sur l'ensemble de son territoire et faciliter l'obtention des aides du plan France Relance. Ces deux implantations s'inscrivent dans cette démarche.

18 % d'emplois industriels soit 2 fois plus que la moyenne nationale. Un bassin d'emploi bien repéré par les industriels et un atout sur lequel l'agglo peut s'appuyer pour favoriser l'implantation et le développement de nouvelles filières !

64 dossiers lauréats aux appels à projets France Relance, soit environ 1/3 des dossiers France Relance à l'échelle de la Région Haut-de-France, ce qui souligne la richesse et le dynamisme de notre tissu industriel !

Black Star, fer de lance de l'économie circulaire autour du pneu

Black Star est une entreprise spécialisée dans le pneu reconditionné pour véhicules légers. Unique acteur dans ce secteur en France installé depuis 1979 à Lyon, elle s'est implantée, il y a quelques semaines, dans notre Agglo sur l'ancien site Bridgestone.

Un acteur de l'économie circulaire - En partenariat avec le groupe Mobivia, spécialisé dans la réparation rapide, l'entretien et l'équipement automobile, l'objectif de l'entreprise est de créer un écoparc (« éco » pour écologie et « parc » pour parc d'activité) en développant des activités autour de la seconde vie du pneu, de la collecte à la revalorisation, en passant par le tri. L'économie circulaire, qui vise à minimiser le gaspillage des ressources et notre impact sur l'environnement, est donc l'essence même de l'activité de Black Star qui prévoit de produire 800 000 pneus reconditionnés, écoresponsables et français d'ici 2025.

Des emplois et reconversions à la clé - L'entreprise projette, sur cette même période, d'embaucher 200 salariés.



Le 19 janvier dernier, Black Star fabriquait son premier pneu reconditionné.

Nous avons pu hériter de l'outil Bridgestone et surtout nous avons pu embaucher leurs salariés. Ils connaissent les lieux, les machines, avoir recours à leur expertise est une chance »,

Jean-Baptiste Pieret, président de Black Star.

Des pneus made in Béthune pour le printemps - Un bel avenir en perspective pour cette entreprise qui veut devenir leader européen du pneu reconditionné, dont le début de la commercialisation est prévu au printemps chez les garagistes indépendants et dans les enseignes spécialisées dans l'automobile.

La Communauté d'agglomération et ses partenaires lancent une étude sur le désenclavement du territoire

Le 20 janvier dernier, les présidents des intercommunalités du Pays de Lumbres, du Pays de Saint-Omer, de Flandre-Lys, de Flandres-Intérieure et de Béthune-Bruay ont formalisé leur volonté commune de travailler sur plusieurs enjeux importants et partagés, dont la mobilité. Cette dynamique de coopération se concrétise par le lancement d'une étude sur le désenclavement et la mobilité. La Région et la Métropole européenne de Lille (MEL) ont décidé de s'y associer.

✦ Pourquoi lancer une étude sur la mobilité ?

Une meilleure connexion entre nos 5 territoires ainsi qu'avec la MEL est apparue essentielle en termes de développement et d'attractivité. Au-delà de leurs identités respectives, ces intercommunalités se retrouvent en effet sur un point commun : le nombre important de déplacements domicile-travail entre leurs territoires et de ce fait une saturation importante et quasi quotidienne des flux de circulation. En résumé, les objectifs de l'étude sont donc de :

- Désenclaver les territoires de la partie ouest de la métropole lilloise et lutter contre la fracture territoriale
- Travailler sur les dessertes actuelles et rechercher des solutions innovantes et décarbonées en matière de mobilité durable
- S'inscrire en complémentarité avec le projet de Réseau Express Régional des Hauts-de-France reliant, entre autres, le bassin minier et l'arrageois à la MEL



Objectif : trouver une solution de mobilité décarbonée permettant de désenclaver les territoires et de réduire l'engorgement routier.

✦ Quelle forme va-t-elle prendre ?

Un groupement de commande - Les 5 collectivités partenaires ont constitué un groupement de commande afin de lancer cette étude. L'objectif est de réinterroger la stratégie de mobilité à l'échelle des 5 intercommunalités et de la MEL grâce à un diagnostic actualisé, de mutualiser les coûts et surtout de voir comment corriger les déséquilibres afin de faciliter les dessertes locales et de fluidifier les déplacements.

L'Agglomération de Béthune-Bruay, pilote du groupement - Notre agglomération, à l'initiative de cette coopération, a été désignée

coordinatrice du groupement par l'ensemble des partenaires et sera donc chargée de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations pour mener à bien cette étude.

✦ Les perspectives : vers un transport téléporté des biens et des personnes ?

A travers cette étude, il s'agira plus particulièrement d'étudier l'opportunité de développer des solutions innovantes et décarbonées au service du désenclavement des territoires et de leur attractivité.

Les solutions imaginées à ce jour se portent sur le transport téléporté, type téléphérique. Un mode de transport qui présente l'avantage d'être moins cher et plus écologique. « Un kilomètre de voie ferrée, c'est 22 millions d'euros ; un kilomètre de voie routière, c'est 6 millions mais les axes sont saturés. Un kilomètre de transport téléporté, c'est entre 10 et 12 millions et c'est décarboné », résume Olivier Gacquerre.

L'étude devra donc permettre de déterminer le choix d'une solution de mobilité décarbonée, directe et innovante, ainsi qu'un itinéraire pertinent. Il s'agira aussi d'évaluer l'efficacité de cette solution de mobilité en termes de services.

À ce stade donc, rien n'est acté et l'étude menée permettra de savoir si des solutions de mobilité alternatives et décarbonées sont réalisables. Retour des études d'ici quelques mois ! #



Les présidents des 5 intercommunalités se sont rassemblés le 20 janvier dernier pour officialiser le lancement d'une étude de mobilité.

Au refuge, ils s'épanouissent au contact des animaux

Le saviez-vous ? Le refuge pour animaux de l'Agglo accueille chaque semaine des personnes fragilisées ou en situation de handicap pour des sessions de médiation animale. Explications.

✦ La médiation animale c'est quoi ?

Le principe est de mettre en contact des animaux familiers avec des personnes fragilisées afin de susciter des interactions positives. La démarche qui peut être à visée thérapeutique est basée sur l'attrait que l'animal exerce sur les personnes et sur sa capacité à les stimuler et à favoriser l'échange.

✦ Les actions en cours au refuge communautaire

Des enfants et d'adolescents en situation de handicap de l'établissement public de santé mentale du Val de Lys – Artois profitent chaque semaine des sessions. Les agents du refuge, en lien avec l'équipe soignante, proposent des interactions avec des chiens et des chats : jeu de balle, caresse, apprentissage et soins.

Pour les adolescents en difficultés pris en charge par l'association « La vie active » de Bruay-La-Buissière, la médiation animale se traduit par l'aménagement des chatteries pour améliorer le confort des animaux. Et, le bénéfice est double puisque les jeunes gagnent en compétences manuelles et en capacité de concentration.

D'autres partenariats sont en train de se créer pour permettre au plus grand nombre de profiter de ces instants privilégiés avec les animaux du refuge ! #



Un exemple d'aménagement de chatterie réalisé à l'aide de pneus et d'autres matériaux de récupération



Odile Leclercq,
conseillère déléguée
en charge de la fourrière-refuge
pour animaux

PAROLE D'ÉLUE

« L'intérêt de ces opérations de médiation animale n'est pas de caresser les chats ou de donner à manger aux chiens, c'est d'avoir un véritable projet pédagogique ou de soin. Le bonheur et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et des animaux sont au centre de ces opérations. » #

Les Points d'accès au droit deviennent les « Points-justice »

Les Points d'accès au droit changent de nom. Ce service gratuit de l'Agglomération se nomme désormais Points-justice. Mais ses missions restent les mêmes : accueillir et apporter un accompagnement aux personnes faisant face à des problèmes juridiques ou administratifs.



✦ Pourquoi se rendre dans un Point-justice ?

Le Point-justice est accessible à chaque habitant du territoire. Ses agents sont là pour vous soutenir, conseiller et informer gratuitement sur vos droits au quotidien. Un accueil personnalisé et confidentiel vous permet d'obtenir, par téléphone ou sur rendez-vous, un premier niveau d'information et vous orienter, au besoin, vers les professionnels spécialisés.

✦ Quelles missions ?

- Informer sur les droits en matière de logement, de la famille, lutte contre les violences et les discriminations...
- Orienter vers des organismes, services ou professionnels (médiateur, avocat, notaire, huissier...) chargés de mettre en œuvre ces droits.
- Aider à accomplir les démarches administratives. #

✦ Contact

03 62 61 48 90 – pointjustice@bethunebruay.fr
Uniquement sur rendez-vous, à Bruay-La-Buissière et Houdain du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h et Auchy-les-Mines, du lundi au mardi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'Agglo à la rencontre de ses « super-habitants » !

En cours d'écriture, le projet de territoire va permettre de déterminer les priorités d'actions que la Communauté d'agglomération souhaite engager pour la prochaine décennie. Ce projet se construit depuis plusieurs mois en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, une démarche qui s'est poursuivie début février avec plusieurs rendez-vous originaux à la rencontre des habitants.



Plus de 300 participants en 3 jours – Peut-être les avez-vous repérés ? Drapés de rouge et de bleu dans leurs costumes de super-héros, les animateurs missionnés par la Communauté d'agglomération vous ont proposé, début février, des temps de concertation originaux dans des lieux inédits. Supermarchés, université, gare, marché, cinéma et même friterie (!), le temps d'un week-end, l'Agglo a démultiplié les lieux de rencontre et les opportunités pour échanger avec vous. Et cela a fonctionné puisque vous êtes plus de 300 à avoir participé et contribué au projet de territoire !

Mais au fait, pourquoi des super-héros ? Eh bien souvenez-vous, il y a quelques semaines nous vous rappelions à travers une campagne d'information, que vous, habitants du territoire, avez un super-pouvoir : celui d'inventer demain ! Autrement dit, le pouvoir de vous exprimer et de partager votre avis pour écrire l'avenir de notre territoire. Cela s'est traduit par l'organisation de 4 réunions de concertation en fin d'année (voir le 100% Agglo de février),

puis, par ces rendez-vous à votre rencontre dont le format original visait à interpeller et à inciter le plus grand nombre à participer.

Ce que vous aviez à nous dire – Si le format se voulait ludique et convivial, les sujets abordés lors de ces rencontres ont été des plus sérieux. Une restitution détaillée sera disponible le mois prochain sur notre site internet mais nous vous partageons, en avant-première, quelques enseignements :

- ✦ **Commerces, santé et services publics** constituent le top 3 des services dont vous souhaiteriez disposer à proximité de chez vous.
- ✦ Côté atouts, **le patrimoine et l'histoire de notre territoire** suscitent une certaine fierté et son positionnement géographique est perçu comme attractif. À l'inverse, la situation de **l'emploi et l'offre de santé** sont perçus comme des points faibles.
- ✦ Côté **mobilité**, la voiture est toujours, pour bon nombre d'entre vous, le moyen incontournable pour se déplacer, même si de nombreux participants ont noté une amélioration du réseaux de transports publics.
- ✦ Parmi les thématiques qui ont suscité un véritable intérêt : **le dynamisme économique et l'accompagnement à la création d'activité** ainsi que l'importance de **l'agriculture locale** et de sa préservation.

Autant de sujets qui sont au cœur des réflexions engagées depuis plusieurs mois par l'Agglo et qui appelleront des réponses et des actions concrètes dans son projet de territoire, dont l'adoption est prévue pour le mois de juin prochain. **Merci pour vos contributions ! #**

L'Agglomération est allée à votre rencontre début février à l'IUT et à la gare de Béthune, au cinéma de Bruay, au marché de Lillers, dans des supermarchés de Nœux-les-Mines et Auchy-les-Mines, et à la friterie d'Hersin-Coupigny.



Vous êtes + de 150 à avoir aussi répondu à notre enquête sur le projet de territoire mise en ligne la première quinzaine de février.

Rejoignez la communauté des super-habitants et suivez l'actualité du projet de territoire sur :

 **Béthune Bruay Inventer demain**

 **www.bethunebruay.fr/inventerdemain**



À l'EHB, l'intégration et l'inclusion sont les mots d'ordre.

14

L'EHB : du handball pour tous !

Locon, 8h15, un samedi matin du mois de février, l'entraînement commence dans une heure et l'équipe de l'Ecole de Handball du Béthunois (EHB) est déjà sur le qui-vive...

Nathalie, psychomotricienne et présidente, nous accueille le sourire aux lèvres et nous présente son équipe de bénévoles. Ils sont 6 à préparer le matériel, le terrain et les exercices pour l'entraînement des « babys » (enfants de 4 à 6 ans).

Entre taquinerie et anecdotes, l'ambiance est conviviale et toute l'équipe se réunit autour d'un café, prête à nous raconter l'histoire et les valeurs de l'EHB. L'aventure commence pour Nathalie par la participation à un événement regroupant les associations du coin sur lequel elle découvre la section de handball adapté du club de Béthune.

Elle décide alors de s'investir au sein du club pour développer cette section, destinée aux enfants en situation de handicap moteur ou mental, et de l'adapter aux plus petits. Elle fait le choix par la suite de voler de ses propres ailes et de créer l'EHB à Locon, avec la volonté d'accueillir tous les enfants, sans distinction de niveau sportif.

Retour à l'entraînement. L'horloge affiche 8h55 et les premiers enfants arrivent dans la salle, où les bénévoles, tous formés, les accueillent. Cinq minutes plus tard, une vingtaine d'enfants, entre 4 et 6 ans, débutent leur entraînement sans distinction entre ceux porteurs ou non d'un handicap.

Je voulais que tous les enfants puissent intégrer une école de handball où ils sont les bienvenus, sans distinction de niveau sportif, de handicap, de développement moteur, intellectuel, de langage. Juste le plaisir de faire du sport et d'être réunis sous le même maillot, les mêmes couleurs.

La séance est gérée par plusieurs encadrants bénévoles, parmi lesquels on retrouve kinésithérapeute, psychomotricienne, éducateur spécialisé, instituteur spécialisée mais aussi parents bénévoles ou simples passionnés de handball. Durant la séance, chacun a son rôle : outre l'apprentissage du handball, pour les enfants aux besoins spécifiques, il faut savoir faire preuve de pédagogie, reformuler les consignes, gérer l'énergie et les difficultés.

Avec un tel état d'esprit et des sections de handball adaptés de 4 à 14 ans, inutile de vous dire que l'EHB fait des heureux et reçoit de nombreuses demandes d'adhésion ! #



138 enfants licenciés dont **38** en « **Handi-ensemble** »
dispatchés dans
4 sections : Baby (4-6 ans), mini (6-8 ans), critérium (8-10 ans) et les moins de 14 ans.



100% Agglo vous parle de nos... belles orchidées

FIERS DE NOTRE AGGLO

Somptueuses et délicates, reconnaissables à leur morphologie si particulière... dans nos campagnes, entre les roches des coteaux, fleurissent des orchidées sauvages. Voici quelques espèces de ces belles sauvageonnes que vous pourriez admirer au gré de vos balades.

Avant tout, notez que les « orchidacées » forment l'une des familles les plus vastes et les plus évoluées du règne végétal. Contrairement aux orchidées « de salon », qui sont des espèces tropicales aux racines aériennes, des dizaines d'espèces terrestres sauvages, adaptées aux conditions locales, exhibent leurs formes et couleurs singulières sur notre territoire.

15

Bien que notre région soit parmi les moins riches en espèces, on trouve sur l'agglomération, une quinzaine d'orchidées fleurissant de mai à septembre (40 dans le Nord - Pas-de-Calais).

Où ? - Il y a des orchidées dans tous les milieux. Cependant, c'est enracinées dans des milieux ouverts où la végétation est basse et peu dense, dans un sol sec et pauvre en nutriments qu'elles s'épanouissent le mieux. Ainsi, les versants crayeux et les pelouses sèches de la forêt domaniale d'Ohlain, les cavaliers de La Comté ou de Beugin, les bords de canal et les friches sont leurs terrains préférés.

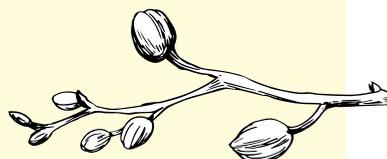


LES ORCHIS



L'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*), la plus répandue

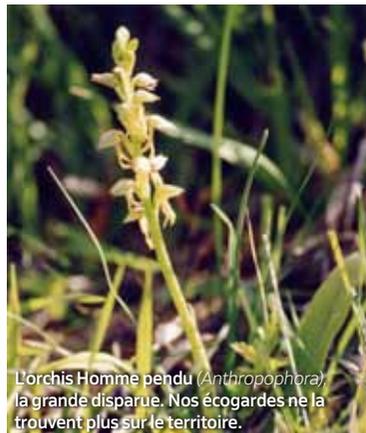
Parmi les orchidées les plus répandues, il y a les « orchis » qui tirent souvent leur nom de leur « anatomie ».



L'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), la malodorante



L'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), la star de la pelouse sèche.



L'orchis Homme pendu (*Anthropophora*), la grande disparue. Nos écogardes ne la trouvent plus sur le territoire.



L'orchis pourpre (*Purpurea*), la plus robuste compte jusque 100 fleurs.

LES OPHRYS



L'ophrys abeille (*Apifera*) est pollinisée uniquement par des abeilles solitaires.

Puis il y a les « ophrys » qui portent le nom de l'insecte pollinisateur qu'elles miment. Leur fleur imite l'apparence d'une femelle et parfois le parfum de leurs phéromones pour attirer les mâles. Leurré, l'insecte mâle quittera celle qu'il aura prise pour sa belle, emportant les pollens vers une autre fleur, permettant ainsi la reproduction de ces plantes.

15



L'ophrys mouche (*Insectifera*).



Epipactis à larges feuilles (*Helleborine*), la « stupéfiante » anti-douleur. Ni orchis, ni ophrys, elle se plaît dans les zones humides.

APPRÉCIEZ-LES AVEC LES YEUX !

Embroussaillage ou fauchage précoce, disparition des pollinisateurs, cueillette... Toutes ces fragiles herbacées sont en péril et sous protection rapprochée ! Par nos écogardes et les associations de naturalistes qui protègent leurs milieux, et, pour certaines, par la loi ! Inutile de les cueillir ou de chercher à les replanter chez vous, c'est interdit puis, elles mourraient instantanément.



ENQUÊTE



VOTRE AVIS
COMPTE !

NOS QUESTIONS... → VOS RÉPONSES

Que pensez-vous de votre magazine 100% Agglo ?

Il y a un an nous lançons sa nouvelle version avec la volonté de proposer un magazine 100% plus utile et plus proche de vous ! Revu, sur le fond comme sur la forme, pour mieux vous informer sur ce qui se passe près de chez vous et sur les initiatives des acteurs qui font vivre le territoire, ce magazine a aussi vocation à vous informer sur ce que fait notre Communauté d'agglomération pour vous, au quotidien et pour demain. Dans un objectif d'amélioration continue et pour répondre au mieux à vos attentes, nous souhaiterions aujourd'hui savoir ce que vous en pensez !

1 Recevez-vous bien votre magazine 100% Agglo tous les mois dans votre boîte-aux-lettres ?

- Oui Non

2 Disposez-vous d'un stop-pub sur votre boîte-aux-lettres ?

- Oui Non

3 Le rythme de parution du magazine (1 numéro par mois) vous semble-t-il :

- Trop fréquent Adapté

4 Vos habitudes de lecture :

- Je lis l'ensemble du magazine
 Je lis uniquement les sujets qui m'intéressent
 Je le survole rapidement
 Je ne le lis pas du tout

5 Lisez-vous le magazine :

- En version papier En ligne sur www.bethunebruay.fr

6 Globalement, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard du magazine 100% Agglo ?

- Très satisfait Satisfait
 Peu satisfait Pas satisfait

7 Trouvez-vous son contenu adapté à vos préoccupations ?

- Oui En partie Pas du tout

8 Quelle(s) rubrique(s) préférez-vous ? (plusieurs choix possibles)

- Édito
 Dossier
 L'Agglo en mouvement
 Rencontre avec...
 Fiers de notre Agglo
 Vos questions, Nos réponses
 L'Agglo en pratique
 Retours en images
 Tribunes
 Ne se prononce pas

9 Parmi les sujets pouvant être traités dans le magazine, lesquels sont prioritaires pour vous (cochez 3 priorités) ?

- Actualité et grands projets de la Communauté d'agglomération
 Informations pratiques sur les services proposés aux habitants par la Communauté d'agglomération
 Informations pratiques d'intérêt général
 Manifestations et événements proposés sur le territoire
 Informations sur la vie et les projets de nos 100 communes
 Promotion du territoire (patrimoine, particularités remarquables, tourisme...)
 Portraits/rencontre d'acteurs du territoire (habitants, associations, entreprises)

10 Sur la forme (maquette, couleurs, format, photos, mise en page...) comment trouvez-vous le magazine ?

- Attractif et agréable à lire
 Pas attractif, ne donne pas envie de le lire (précisez) _____

11 Avez-vous des remarques ou suggestions complémentaires afin d'améliorer ce magazine ?

12 Quelle est votre commune de résidence ?

13 Habitez-vous en :

- Maison individuelle
 Habitat collectif (résidence, appartement...)

14 Quelle est votre tranche d'âge ?

- Moins de 18 ans 18 à 25 ans 25 à 45 ans
 45 à 65 ans Plus de 65 ans

Questionnaire à nous retourner avant le 8 avril

Par mail : communication@bethunebruay.fr

Par courrier : Communauté d'Agglomération

de Béthune-Bruay Artois Lys Romane - Service communication -

100 avenue de Londres - CS 40548 - 62411 Béthune Cedex

Vous préférez nous
répondre en ligne ?
Flashez ce QR code
ou connectez-vous
sur bit.ly/3oYQijD



Merci pour votre participation !

Tout savoir sur le Service national universel (SNU)

POUR QUI ?

Pour tous les jeunes Français âgés de

15 à 17 ans

souhaitant développer leur culture de l'engagement et de l'intérêt général.



LE SNU C'EST QUOI ?

1

Un séjour de cohésion

Quand ?

2 semaines (du 12 au 24 juin ou du 3 au 15 juillet 2022).

Où ?

Dans un centre de cohésion en dehors du département de résidence (internat, centre de vacances...).

Quoi ?

Activités physiques et pratiques, temps collectifs, formation aux premiers secours, découverte de l'engagement, actions solidaires...



2

Une mission d'intérêt général

Quand ?

Après le séjour de cohésion, tout au long de l'année, minimum 84 heures.

Où ?

Associations, pompiers, gendarmeries, services publics...
Près de chez soi.

Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement, développement durable...

3

L'engagement volontaire

Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans souhaitant prolonger leur engagement dans un dispositif de volontariat existant.

Durée ?

3 mois à 1 an.

Missions ?

Service civique, sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie, bénévolat associatif...



COMMENT S'INSCRIRE ?

#SNUjyvais

Pour les sessions de juin ou juillet, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2022 sur snu.gouv.fr



RETOUR EN IMAGES

2



18



3



4

1# Nos camions de collecte sur France 5 et TF1. Pour illustrer des sujets sur les énergies vertes, nos camions de collecte carburant à l'huile de friture végétale (B100) ont joué les figurants pour l'émission *C Jamy* de France 5 et le journal télévisé de TF1.

2# Collecte de déchets verts : un bac pour tous. Comme cela avait été le cas en 2020 pour le nord de l'agglomération, la distribution de bacs pour la collecte des déchets verts est en cours dans 28 communes de l'est du territoire. D'ici le mois d'avril tout sera livré.

3# Une ministre pour signer le Contrat de relance et de transition écologique. Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, a signé le 21 janvier, aux côtés du Président, Olivier Gacquerre, et de Chantal Ambroise, sous-préfète de Béthune, le Contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat unique entre l'État et l'Agglomération, constitue le socle de notre projet de territoire, en fixant les enjeux et axes stratégiques pour l'avenir de notre Agglomération.

4# Le Conservatoire hors ses murs. Le luthier Thierry Zubialde a présenté son métier et sa passion pour les instruments du quatuor à cordes à 70 élèves du Conservatoire et des écoles de musique d'Auchel et Lillers. Une initiation originale et partagée qui prolonge les enseignements traditionnels.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Au conseil communautaire du 3 février dernier a été présenté le rapport sur les orientations budgétaires 2022, dernière étape avant l'adoption du budget fixée à la fin mars. Aux yeux de notre groupe, un budget ne se limite pas seulement aux contours financiers, certes importants ; il doit surtout donner de la lisibilité à la feuille de route qui sera menée au service de notre agglomération. Ainsi, trois objectifs stratégiques seront poursuivis : renforcer le développement économique et l'attractivité du territoire (source d'emplois), être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique et privilégier la mobilité durable, ou encore améliorer le cadre de vie de chacun d'entre nous et agir pour la solidarité.

Ce budget 2022 restera comme le dernier budget de transition. En effet, il finalisera notre fusion intercommunale de 2017 afin d'assu-

rer les mêmes services aux mêmes prix pour tous. Il devra également nous permettre de faire des choix, ambitieux et responsables, sur les moyens financiers et les priorités d'actions que nous souhaitons nous fixer dans le cadre de notre projet de territoire qui sera présenté en détails en juin prochain.

D'ores et déjà, pour une bonne gestion, nous avons défini des perspectives financières pluriannuelles. Ainsi, pour assurer le développement de notre Agglo tout en veillant à la proximité, nous envisageons d'investir près de 380 millions d'euros jusque 2032 avec l'objectif de maîtriser nos coûts de fonctionnement. Se projeter grâce à un budget encadré et sain, voilà notre credo. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Le 3 février dernier s'est déroulé le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'appuie sur un rapport traçant l'évolution des dépenses de fonctionnement et des besoins de financement.

Ce moment crucial dans la vie de la collectivité permet de tracer les perspectives budgétaires futures.

Nous avons à cette occasion pris connaissance de nombreux chiffres et si certains sont encourageants, d'autres attestent de la fragilité de la santé financière de notre établissement pour les années à venir.

Alors que les marges budgétaires se resserrent et qu'il nous faut encore faire face aux engagements pris auparavant et aux charges de fonctionnement qui en découlent, nous avons conscience que les années qui se présentent à nous seront difficiles.

Si nous voulons faire des choses ensemble, construire un projet d'avenir et territorialiser nos politiques, pour plus de proximité et de réactivité, il nous faudra effectuer des choix courageux et nous concentrer sur nos priorités et sur ce qui constitue réellement l'intérêt de la communauté d'agglomération.

Au sein de l'exécutif, nous assumerons nos responsabilités dans ces décisions nécessaires qui permettront de dégager les marges de manœuvre nous autorisant à co-construire notre projet et notre avenir en commun.

Nous contacter : ruralité.proximité@gmail.com #

Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité

La Gauche citoyenne

Le Groupe La Gauche citoyenne est intervenu lors du dernier conseil communautaire du 3 février concernant l'ouverture hivernale de la piscine art déco de Bruay.

Même si nos élus sont bien conscients que cela offre la possibilité aux habitants du territoire de l'agglo, notamment nos jeunes et nos sportifs – en nombre limité –, de bénéficier d'un lieu de baignade supplémentaire, ils mettent en balance le coût financier et écologique d'une telle opération.

On parle tout de même d'une facture de 300 000 € pour chauffer l'eau à 23° de ce bassin extérieur. Un coût d'autant plus surprenant dans cette période de renchérissement du prix de l'énergie.

Il aurait sans doute été plus utile de consacrer cette somme à de

l'investissement productif.

Par ailleurs, seulement quelques semaines après que le président Olivier Gacquerre a célébré des « vœux écologiques » en compagnie du photographe et lanceur d'alerte sur les changements climatiques, Yann Arthus Bertrand, cette ouverture hivernale ne nous paraît pas un bon signal pour nos populations. Elle est peu conforme aux objectifs que la Cabbalr s'est fixés dans le cadre de son plan climat.

Cet épisode nous rappelle une autre décision à laquelle nous nous étions opposés et qui avait été prise le 28 septembre dernier de subventionner à hauteur de 10 000 € le Rallye du Béthunois qui aggrave le bilan carbone de notre territoire. #

Groupe La Gauche citoyenne

MAISON DE LA NATURE

GEOTOPIA

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE !



SUR LA PISTE DE LA NATURE



n°56